

BAC PROFESSIONNEL

Technicien Conseil - Vente Univers de Jardinerie (BAC PRO TC — VUJ)

En alternance

<u>Durée</u>

2 à 3 ans

1855 h sur trois années de formation :

525h en 1ère année (classe de seconde)

665 h en 2éme année (classe de 1ère)

665 h en 3éme année (classe de terminale)

Dates

Septembre - juin

Horaires

8h30-12h00 & 13h30-17h00

Lieu

Campus Provence-Ventoux Unité Formation Apprentissage 310 chemin de l'Hermitage 84200 CARPENTRAS

Mode de financement et tarif

Nous contacter.

Campus Provence-Ventoux CFPPA - UFA

310 chemin de l'Hermitage 84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90

cfppa.carpentras@educagri.fr https://www.epl.carpentras.educagri.fr https://cfppadeprovenceventoux.fr

Consulter nos indicateurs de résultat sur notre site internet.

Le travail et les métiers

Le BAC PRO 'TC VUJ' forme des **futurs Technicien Conseil-Vente** auprès de la clientèle dans le secteur de la jardinerie.

Le technicien assure le conseil, la vente, la fidélisation de la clientèle.

Il gère les espaces de vente qu'il met en valeur ainsi que les espaces de stockage et l'entretien des végétaux...

Il travaille en autonomie et a une démarche éco responsable dans le respect de la règlementation en vigueur, des règles d'hygiène et de sécurité, sa polyvalence est fonction de la taille de la structure commerciale.

Il a pour objectif également de dynamiser le chiffre d'affaire du rayon ou d'un point de vente dont il est responsable.

La diversité de ses activités professionnelles suppose que le Technicien Conseil Vente s'adapte et s'approprie des situations de travail à responsabilités.

Les conditions d'entrée

Etre titulaire d'un diplôme équivalent de niveau 3 (ex niveau V) ou après une classe de troisième.

Inscription toute l'année, demander un dossier d'inscription.

Public concerné:

Salarié en Contrat d'Apprentissage. Ou en Contrat de professionnalisation.

Débouchés:

Vendeur / vendeuse en jardinerie Responsable achats et ventes en PME Conseiller commercial Chef de rayon ou adjoint Animateur de vente Technicien spécialisé sur un produit.

Poursuite d'études :

- Brevet Technicien Supérieur TC JVO
- Licence Professionnelle.
- Ecole d'ingénieur.
- Certificat de Spécialisation.

La formation

Durée : contrat de 2 ans ou 3 ans (de la seconde à la terminale)
La formation se déroule en alternance chaque année de septembre à juin.
Les candidats en formation par alternance doivent signer un contrat de travail avec une entreprise.

Contact: Nicolas CARVIN: 04 90 60 80 90 nicolas.carvin@educagri.fr











PROGRAMME DE FORMATION pour la classe de seconde

Modules d'enseignement général	
EG1: Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	105 h
EG2: Langues et culture étrangères Anglais	42 h
EG3: Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi	51 h
EG4: Culture scientifique et technologique	84 h
Modules d'enseignement professionnel	
EP1: Technique de vente	68 h
EP2: Environnement du point de vente et marchandisage de produit	56 h
EP3: Vente de produits de jardin	94 h
Stage Développement Durable	25 h

PROGRAMME DE FORMATION pour les classes de 1ère et terminale

Modules d'enseignement général	
MG1: Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	264 h
MG2: Langues et culture étrangères	83 h
MG3: Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi	95 h
MG4: Culture scientifique et technologique	231 h
Modules d'enseignement professionnel	
MP1: Bases scientifiques et technologiques nécessaires à la commercialisation des produits de jardin	106 h
MP2: Mercatique	72 h
MP3: L'entreprise dans son environnement	77 h
MP4: Gestion commerciale d'un espace de vente	72 h
MP5: Technique de vente	74 h
MP6: Les végétaux d'intérieur et de jardin	111 h
MP7: Les équipements et fornitures de jardin	74 h
MAP: Module d'adaptation professionnelle	56 h

La délivrance du diplôme

L'obtention du diplôme se fait par la voie du contrôle continu (CCF) pour 50% des épreuves et par épreuves terminales pour 50%. Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

IMPORTANT: La formation est gratuite, le candidat devra s'acquitter d'une participation pour les services connexes (cours polycopiés remis en propriété aux stagiaires, fournitures en papeterie et impressions pour dossiers professionnels en plusieurs exemplaires, carnets de liaison, ...).